



Harmonisation des régimes indemnitaires

La DGFIP a réuni le 23 juin un groupe de travail afin de poursuivre les travaux de l'harmonisation des régimes indemnitaires des services et situations particulières.

Plusieurs points ont été abordés soit à la demande des organisations syndicales, soit à l'initiative de l'Administration.

Les points abordés :

- Fiche n°1 - Les personnels des Ecoles
- Fiche n°2 - Les personnels exerçant en administration centrale
- Fiche n°3 - Les personnels exerçant des fonctions informatiques
- Fiche n°4 - Les cadres supérieurs
- Fiche n°5 - Les comptables
- Fiche n°6 - Les agents des centres d'encaissement et les agents en charge des opérations de contrôle de la redevance
- Fiche n°7 - Les agents mis à disposition
- Fiche n°8 - Les stagiaires des Ecoles de formation initiale de la DGFIP
- Fiche n°9 - Les agents des équipes de renfort
- Fiche n°10 - Les agents exerçant des fonctions de caissier dans le cadre de la création de SIP.

Lors de la réunion l'Union SNUI - SUD Trésor Solidaires a pu enregistrer des avancées (ou du moins des non reculs) sur des points qui avaient été développés lors de réunions précédentes et à l'appui de la mobilisation des agents. Il s'agit notamment de la situation des agents administratifs des Ecoles, des agents des CSI et DIT, même si tout n'est pas réglé.

Après avoir entendu les revendications exprimées par les organisations syndicales, l'Administration s'est engagée à y répondre point par point et à fournir aux représentants des personnels des éléments chiffrés ainsi que des précisions sur un certain nombre de sujets qui apparaissent encore très flous.

Un nouveau groupe de travail conclusif sera réuni au plus tard à la rentrée.

L'Union SNUI – SUD Trésor Solidaires a rappelé les revendications des agents qui portent entre autres sur une harmonisation des régimes indiciaires NBI.

L'Union SNUI – SUD Trésor Solidaires a également exigé l'ouverture d'une réelle négociation sur la revalorisation indispensable des rémunérations pour que soient reconnues à un juste niveau la technicité et les qualifications de l'ensemble des agents.